

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 25 Novembre 2022

le 25 Novembre 2022 à 19H15, Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire  
Tous présents sauf Mmes GARCIA Martine & BARRITAUD Élise (Pouvoir à M. MOREAUX Mathieu), et M BEUZÉBOC Vincent, excusés.

-Mmes BRUXER & BUSSIÈRE assistaient à la réunion  
Secrétaire de séance : Mme BIZET Marianne

-Approbation du Procès verbal du 23 Septembre 2022 à l'unanimité sans observation.

**Motion sur les Finances Locales :** La Commune de Chaillac soutient les positions de l'Association des Maires de France  
**Motion du Comité de la gare d'Argenton sur Creuse :** A l'unanimité, le Conseil Municipal apporte son soutien au Comité de défense de la gare d'Argenton sur creuse pour le maintien des trains.

**Correspondante Incendie Secours :** Mme KENNEL Laura

**Régularisation des échanges terrains Famille Prince :** dossier de 1992, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à faire l'ensemble des démarches administratives et les bornages nécessaires

**Achat de terrains pour projet d'hébergements touristiques et zone de loisirs :** Avis favorable à l'achat de divers terrains aux familles RENAULD DEHLINGER, CROUZY-PIJOL et PACHAUD, au prix de 4 500€ l'hectare, + ALANSEN Ev.

**Achats de terrains pour agrandissement des locaux techniques du dépôt communal :** Avis favorable à l'achat de terrains à la famille RENAULD DEHLINGER

**Vente de terrains sur la Zone de la Barytine suite à la demande de M. CARON Laurent**

Avis favorable, sauf une abstention, à la vente à M. CARON Laurent des parcelles AN 213 à AN 223 et de AN 330 à 331 Les Rochères, et AN 422 Patureau Carillon ; prix fixé pour cette vente : 4500€ l'hectare ;

**Création d'un poste d'adjoint technique :** Avis favorable

**Reversement de la Taxe Aménagement perçue par les Communes à la CDC MOVA :** A l'unanimité le Conseil Municipal adopte le reversement à la CDC MOVA de 100% de la Taxe d'aménagement pour les opérations ayant lieu uniquement sur les Zones d'Activités Economiques (ZAE) dont elle a la compétence.

**Décision Modificatives N° 3** Décision modificative approuvée, à l'unanimité, par le Conseil Municipal

Investissement

1641 - Échéance tracteur + 7100€

020 – dépenses imprévues -7100€

Fonctionnement

022 Dépenses imprévues -13 000 € et 6218 Autre personnel extérieur -10 000 €

6336 CNFPT +200€. 6411 Personnel titulaire +2200€. 6413 Personnel non titulaire +6000€. 64131 Pers non tit +10000€. 6453

Caisses retraites +4100 €. 6454 Assedic +500 €

**Convention de participation Protection Sociale Complémentaire Santé et Prévoyance avec CDG 36** A l'unanimité, décision d'adhésion aux conventions du CDG 36, coût 80€ annuel par contrat, et frais d'entrée 150€.

**Subvention Comité de Cantine -Repas Traiteur :** 5000€

**Appel à la conception et maîtrise d'œuvre pour la Maison de Santé :** A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer l'appel d'offre

**Appel à la conception et maîtrise d'œuvre pour le projet réaménagement du Camping** A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer l'appel d'offre

Pour info

- repas de Noël des Aînés : Mardi 6 Décembre à la salle des Fêtes.

- distribution des colis de Noël des Aînés à partir du 15 Décembre par le Conseil Municipal

Séance levée à 23h.

Le Maire

Mr MOREAUX Mathieu

La Secrétaire

Madame BIZET Marianne

